

Oficina de Acogida del Peregrino  
S.A.M.I CATEDRAL 15704 Santiago-ESPANA  
Tel (981) 56-88-46 – Fax :( 981).56-39-24  
E-Mail : peregrinos@archicompostela.org  
<http://www.archicompostela.org>

## INFORMATION A L'ATTENTION DU PELERIN

### 1. Avant le départ:

La préparation du pèlerinage: solliciter une lettre de recommandation (credencial) auprès de votre paroisse, de l'évêché, d'une confrérie... laquelle devant accréditer de votre situation de pèlerin. Cette lettre ou "credencial" vous sera demandée dans les refuges situés tout au long du Chemin et dans les principaux sites du pèlerinage, afin d'y faire figurer le cachet du lieu en question, ainsi que la date de passage. Elle vous sera exigée à votre arrivée à St-Jacques-de-Compostelle pour obtenir la "Compostela". Pour davantage d'informations, en plus des éléments figurant sur la credencial: étapes, distances, refuges... il est conseillé de faire l'acquisition d'un guide spécialisé sur le parcours du Chemin.

Nous vous recommandons entre autres, les suivants:

1. "*El Camino de Santiago. Rutas a pie*" de Juan Mora - Edition "Pais Aguilar" Edition en espagnol.
2. "*Guide pratique du Chemin. Le Chemin de St Jacques*" de Millán Bravo - Edition Everest; existe en plusieurs langues dont en français.
3. "*Le Chemin de St Jacques - Guide du Pèlerin vers Compostelle*" d'Elias Valifia - Edition Galaxia; existe en français.
4. "*Guía de Servicios religiosos de los Caminos de Santiago*" Bureau d'accueil des Pèlerins • Edition en espagnol.

### 2. Durant le Chemin:

La credencial vous servira pendant tout votre cheminement; sur celle-ci vous devrez faire figurer les cachets des paroisses ou surtout des refuges (et d'autres établissements en cas de force majeure: police, mairie...) avec la date correspondante. Au minimum, il vous faudra faire tamponner ce document DEUX FOIS PAR JOUR. Dans le cas où vous n'auriez pu obtenir la credencial depuis votre lieu de résidence vous pouvez solliciter une credencial "imprimée" à partir du point de départ de votre pèlerinage. Si dans le pire des cas, vous n'avez pu faire l'acquisition de la credencial avant votre départ, vous pourrez utiliser un "Carnet de Route" sur lequel vous ferez apparaître les cachets avec leurs dates correspondantes comme nous l'avons expliqué auparavant.

Si l'on fait le Chemin "en tant que Pèlerin", on peut bénéficier des refuges qui existent le long du Chemin. Il est entendu que sont considérés "Pèlerins" ceux qui le font en ayant une démarche, plus ou moins, chrétienne et qui parcourent le Chemin à pied ou à cheval ou à bicyclette. Le simple fait de marcher n'implique pas que l'on soit pèlerin. Pour l'obtention de la Compostela, il est nécessaire que le Pèlerinage se fasse depuis un lieu déterminé plus ou moins éloigné, jusqu'à la Tombe de l'Apôtre Saint Jacques (il s'agit de pérégriner jusqu'à la tombe de l'Apôtre). Etant donné que ce lieu de départ peut être très différent au niveau de la distance, le Pèlerinage doit se faire en réalisant au minimum: les 100 derniers km (à pied ou à cheval) ou les 200 derniers km (à bicyclette). Dans les refuges, généreusement mis à disposition du Pèlerin, il est recommandé de laisser un don pour les frais de maintenance et afin de faciliter les services pour les pèlerins suivants.

### 3) A Saint-Jacques-de-Compostelle:

Nous vous accueillons chaque jour de 9h00 à 21h00 au  
Bureau d'Accueil des Pèlerins: Oficina de Acogida del Peregrino - rua do Villar n°1.

Nous assurons ici l'accueil des Pèlerins, nous leurs remettons le dernier cachet et leur concédons la COMPOSTELA qui est la certification officielle, pour ceux qui font le pèlerinage « *pietatis causa* », c'est à

dire en donnant un sens chrétien -au moins religieux-au pèlerinage, et qui parcourent au moins les 100 derniers kilomètres (à pied ou à cheval) ou les 200 derniers à vélo.

Pour obtenir le jubilé il est nécessaire de :

a) visiter la Tombe de l'Apôtre Saint

Jacques dans la Cathédrale et prier;

b) recevoir le Sacrement de la Confession (que ce soit dans la Cathédrale ou bien ailleurs, quinze jour avant ou après la visite);

c) recevoir la Communion.

Cette indulgence est applicable pour les défunts. Ni la Grâce du Jubilé, ni le Pèlerinage sont en relation en soit, avec le document de la Compostela. On peut gagner le Jubilé en voyageant par n'importe quel moyen, et l'on peut recevoir la Compostela sans gagner les grâces jubilaires.

La cathédrale est ouverte de 7h à 21h. Tous les jours, se célèbre la Messe du Pèlerin à 12h00 durant laquelle on recommande plus particulièrement les Pèlerins. C'est durant cet office que l'on mentionne les Pèlerins nouvellement arrivés en leur souhaitant la bienvenue.

Les autres messes ont lieu à 09h30 (chaque jour), à 10h00 et 13h00 (le samedi, le dimanche et les jours fériés), à 18h00 (seulement le samedi et la veille des jours fériés et la messe est en galicien) et à 19h30 (chaque jour).

Pour compléter le pèlerinage, en plus du sacrifice que représente le fait de parcourir le Chemin, il est nécessaire de recevoir les sacrements de la confession et de l'eucharistie.

Dans la cathédrale -sans que ce soit pour autant obligatoire- s'impose avant tout la visite à la tombe de l'Apôtre pour y affirmer sa foi en récitant le "Je crois en Dieu"; le baiser à l'Apôtre, "ami de Jésus" fait également partie des traditions. Ceux qui de leur main marqueront le Portique de la Gloire réaliseront un acte de foi en Jésus Christ en tant qu'homme et Dieu véritable.

St Jacques passé, le véritable pèlerinage commence !